

Nos communes investissent

→ SAINT-JEAN-LE-VIEUX

ao_pp_70370450

Département des Pyrénées-Atlantiques

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Remplacement de la couverture fibro-ciment du bâtiment principal à l'antenne technique de Saint Jean le Vieux.

- 1) Identification de l'organisme qui passe le marché :** Département des Pyrénées-Atlantiques.
- 2) Objet de la consultation :** remplacement de la couverture fibro-ciment du bâtiment principal à l'antenne technique de Saint Jean le Vieux.

Les différents lots de la consultation sont les suivants :
Lot 1 : désamiantage
Lot 2 : couverture

- 3) Procédure :** la présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles suivants : R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique et selon le règlement départemental de la Commande publique, selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur.
- 4) Délai des prestations :**
Période de préparation : 1 mois (non incluse dans le délai d'exécution)
Délai des travaux : 1 mois
- 5) Critères de sélection des offres :** 1 - prix : 70% ; 2 - valeur technique : 30%.
- 6) Retrait du dossier de consultation et obtention de renseignements techniques ou administratifs :** via <http://eadministration.lafibre64.fr> (référence : SJLV_Toiture).
- 7) Date limite et lieu de remise des offres :** le **mercredi 15 juillet 2020 à 12 heures** uniquement sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics du Département des Pyrénées-Atlantiques : <http://eadministration.lafibre64.fr>

Un avis complet est disponible sur le site du BOAMP.

- 8) Date d'envoi du présent avis à la publication :** le vendredi 19 juin 2020.

→ PAU

ao_pp_70370510

Département des Pyrénées-Atlantiques

AVIS PUBLIC À LA CONCURRENCE

Mise en place de la signalétique intérieure et extérieure à l'Hôtel du Département des Pyrénées-Atlantiques à Pau

- 1) Identification de l'organisme qui passe le marché :** Département des Pyrénées-Atlantiques.
- 2) Objet de la consultation :** mise en place de la signalétique intérieure et extérieure à l'Hôtel du Département des Pyrénées-Atlantiques à Pau
- 3) Procédure :** la présente consultation est passée dans le respect des dispositions des articles suivants : R. 2123-1, R. 2123-4 et R. 2123-5 du Code de la commande publique et selon le règlement départemental de la Commande publique, selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur.
- 4) Délai des prestations :**
Période de préparation : 1 mois (non incluse dans le délai d'exécution).
Délai des travaux : 3 mois
- 5) Critères de sélection des offres :** 1 - prix : 70% ; 2 - valeur technique : 30%.
- 6) Retrait du dossier de consultation et obtention de renseignements techniques ou administratifs :** via <http://eadministration.lafibre64.fr> (référence : 2020signaletique_HDD).
- 7) Date limite et lieu de remise des offres :** le **vendredi 10 juillet 2020 à 16 heures** uniquement sur la plate-forme de dématérialisation des marchés publics du Département des Pyrénées-Atlantiques : <http://eadministration.lafibre64.fr>

Un avis complet est disponible sur le site du BOAMP.

- 8) Date d'envoi du présent avis à la publication :** le vendredi 19 juin 2020.

ANNONCE ADMINISTRATIVE

ao_pp_70322230

Communauté d'agglomération Pays Basque

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Projet d'abrogation des cartes communales des communes de Macaye, Hélette, Mendionde, Saint-Esteben et Saint-Martin d'Arberoue et projet de création d'un périmètre délimité des abords sur la commune d'Hasparren

Par décision en date du 27 mai 2020, le Président de la Communauté d'agglomération a décidé de prescrire la réouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet d'abrogation des cartes communales des communes de Macaye, Hélette, Mendionde, Saint-Esteben et Saint Martin d'Arberoue et sur le projet de création d'un Périmètre Délimité des Abords sur la commune d'Hasparren, reportée par décision en date du 24 mars 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire. Cette enquête publique se déroulera pendant une durée de 32 jours consécutifs du **lundi 22 juin 2020 à partir de 9 heures au jeudi 23 juillet 2020 jusqu'à 17 heures.**

La procédure d'abrogation des cartes communales des communes de Macaye, Hélette, Mendionde, Saint-Esteben et Saint Martin d'Arberoue est engagée afin de permettre l'application sur leurs territoires du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays de Hasparren approuvé par délibération de la Communauté d'agglomération Pays Basque en date du 22 février 2020. La procédure de création du périmètre délimité des abords de la commune d'Hasparren est engagée afin d'être annexée au Plan local d'urbanisme intercommunal du Pays de Hasparren.

M. Bernard DARHAN a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision de la Présidente du Tribunal administratif de Pau n° E20000009/64 en date du 21 février 2020.

Le dossier d'enquête publique unique, composé des pièces et éléments requis, pourra être consulté pendant toute la durée de l'enquête

- sous format papier au Pôle territorial du Pays de Hasparren, 54 rue Francis Jammes, 64240 Hasparren et dans les communes concernées aux jours habituels d'ouverture au public;
- sous format numérique sur le site internet de l'agglomération www.communaute-paysbasque.fr, et sur le site du registre dématérialisé accessible en suivant le lien : <https://www.registre-dematerialise.fr/1914>

Un accès gratuit au dossier d'enquête et au registre dématérialisé est garanti par la mise à disposition d'un poste informatique au Pôle territorial du Pays d'Hasparren, 54 rue Francis Jammes, 64240 Hasparren aux horaires habituels d'ouverture au public. Toute personne peut également, à sa demande et à ses frais, obtenir communication d'une copie du dossier d'enquête auprès de la Communauté d'agglomération Pays Basque.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public au Pôle territorial du Pays de Hasparren, 54 rue Francis Jammes, 64240 Hasparren, les :

lundi 22 juin 2020 de 9h à 12 heures
jeudi 23 juillet 2020 de 14h à 17 heures

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra : consigner directement ses observations sur le registre d'enquête publique tenu au Pôle territorial du Pays de Hasparren aux jours et heures habituels d'ouverture; adresser ses observations par écrit au commissaire-enquêteur au siège de l'enquête publique : M. le commissaire enquêteur du dossier d'abrogation des cartes communales et création du périmètre délimité des abords - au Pôle territorial du Pays de Hasparren, 54 rue Francis Jammes, 64240 Hasparren, avec la mention « NE PAS OUVRIR » ; transmettre ses observations, par voie électronique, préférentiellement sur le registre dématérialisé visé ci-dessus <https://www.registre-dematerialise.fr/1914> ou à l'adresse : a.larquet@communaute-paysbasque.fr.

Pour consulter le dossier d'enquête papier, consulter le poste informatique, consigner ses observations dans le dossier papier ou s'entretenir avec le commissaire-enquêteur, un rendez-vous devra impérativement être sollicité par téléphone au 05 59 29 16 47 (accueil du Pôle territorial du Pays d'Hasparren) ou par mail à contact.paysdehasparren@communaute-paysbasque.fr. Afin d'assurer la sécurité de chacun, des mesures barrières et de distanciation physique seront mises en place pendant toute la durée de l'enquête publique et lors des permanences du commissaire-enquêteur. Le port du masque sera obligatoire.

A l'issue de l'enquête publique unique, le rapport et les conclusions motivées établis par le commissaire-enquêteur pourront être consultés à la Communauté d'agglomération Pays Basque aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux pendant une durée d'un an ainsi que sur le site internet de la Communauté d'agglomération Pays Basque <http://www.communaute-paysbasque.fr>.

Le projet d'abrogation des cartes communales des communes de Macaye, Hélette, Mendionde, Saint-Esteben et Saint-Martin d'Arberoue, éventuellement modifié en considération des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Pays Basque qui sera transmise pour décision au Préfet. Le projet de création du périmètre délimité des abords de la commune d'Hasparren, éventuellement modifié pour tenir compte des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire puis sera transmise au Préfet de région.

Le Président

SERVICES

SANTÉ

ANPAA (CIAT)
Structure de soins pour toutes addictions
→ 16 et 18, rue Montpensier - Pau. Tél : 05.59.82.90.13.

Alcool Assistance
A Pau → 4 rue du 8-Mai 1945, bât. Anglas.
Permanence tous les samedis de 16 h à 18 h, tél 24h/24 05.59.02.95.26.

Alcooliques Anonymes
A Pau → réunion tous les mardis à 20h, à La Pépinière ; 6 rue Robert-Schumann.
A Orthez → jeudi 19h30, 11 rue Saint-Gilles.
A Jurançon → vendredi à 19h30. Maison des associations. 28 avenue Joliot-Curie.
Site national www.alcooliques-anonymes.fr
Appel national des AA : 09 69 39 40 20 ou 05 59 67 18 66 si questions

Al-Anon
Aide à la famille et aux amis des malades alcooliques → Tél. : 07-83-56-04-64

SOS Allaitement Solidarilait
→ Tél : 05.59.83.01.19. ou 05.59.83.06.66. ou 05.59.83.06.75.

Ligue des diabétiques de France
1, rue de Segure → Tél : 05.59.72.97.75,
e-mail : pau.liguediabétiquesfrance@worldonline.fr

Croix d'or
Alcool assistance → tous les samedis de 16 à 18 heures ; 4, rue du 8-Mai-1945, bâtiment Anglas. Tél : 05.59.02.95.26, 24h sur 24h.

CEID Béarn Addictions
Prise en charge des personnes présentant une addiction (tabac, alcool, drogue, jeu...) et de leur entourage → Accueil gratuit et confidentiel. 25bis, rue Louis-Barthou, Pau, tél : 05.59.27.42.43.

Narcotiques Anonymes Pyrénées-Atlantiques → À compter du mois de novembre 2018, les réunions des Narcotiques Anonymes se tiendront tous les dimanches soirs de 18h30 à 20h. Allée Montesquieu "Café Suspensu", 64140 Billère, tél : 05.59.67.18.66. (si questions).

SOS Futures mères
N°Vert : 0800 868 838 → Consultation antitabagique. Centre hospitalier sur rendez-vous.

Sida
Dépistage gratuit et anonyme, centre Hauterive → Tél : 05.59.92.48.12.

ACT64
Hébergement et accompagnement pour les personnes touchées d'une pathologie chronique invalidante → Résidence Le Colombier - Appt C104 - 1 rue du Cottage des Tourterelles - 64000 PAU - 05 59 27 04 85

Sida Info service
Numéro vert 0.800.840.800 → Appel anonyme et gratuit 24h sur 24.

SOS Amitié
Permanence 24h/24 au 05.59.02.02.52. Ecoute confidentielle et anonyme.

France Alzheimer Pyrénées-Atlantiques (FAPA)
Permanence téléphonique → du lundi au jeudi de 9 h à 17 h 30, et le vendredi de 9 h à 12 h. Permanence d'accueil tous les jours sur rendez-vous. 100, avenue du Loup, bâtiment Fuschia, tél : 05.59.80.16.37. Site : www.francealzheimerpyreneesatlantiques.org

Planning familial
Prévention et dépistage MST-SIDA → 18 rue Bourbaki à Pau, le lundi de 9 h 30 à 11 h 30, le mardi de 12 h 15 à 13 h 45, le mercredi de 14 h 30 à 16 h 30, le jeudi de 20 h 30 à 22 heures. Tél : 05.59.27.88.43.

DROITS

Apavi
Aides aux victimes d'infractions → Tél : 05.59.27.91.23.

Union des consommateurs (Orthez)
11, rue Saint-Gilles → de 9h à 12h. 05.59.67.05.80.

ADRI (Monein)
Association de Droit Rural Info → Tél. : 05.59.34.35.89

EUROMILLIONS Résultats du tirage du mardi 23 juin 2020

2 12 19 46 49 1 8

Combinaisons Boule numéro	Gains EuroMillions gagnantes			Gains par grille EuroMillions gagnantes****		
	Tous pays confondus	En France**	Dont étoiles*	0 EuroMillions	0 étoile*	0 EuroMillions et étoile*
5 + ★★	Aucun gagnant, 38 429 546 € reportés au prochain tirage.					
5 + ★	0	0	0	-- €	-- €	-- €
5	3	1	/	201 011,80 €	/	201 011,80 €
4 + ★★	21	2	1	1 694,40 €	1 216,60 €	2 911,00 €
4 + ★	487	90	20	134,50 €	33,70 €	168,20 €
3 + ★★	1 142	252	86	60,60 €	7,80 €	68,40 €
3	1 120	231	/	43,40 €	/	43,40 €
2 + ★★	15 908	3 302	1 158	15,30 €	1,40 €	16,70 €
2 + ★	22 351	4 649	1 601	12,10 €	2,80 €	14,90 €
3	51 961	10 940	/	9,70 €	/	9,70 €
1 + ★★	85 896	17 211	5 846	7,10 €	3,60 €	10,70 €
0 + ★★	/	/	9 383	/	10,50 €	10,50 €
2 + ★	337 786	68 034	23 069	5,70 €	2,40 €	8,10 €
2	773 857	156 054	/	4,00 €	/	4,00 €
0 + ★	/	/	191 079	/	2,50 €	2,50 €

MY MILLION 1 gagnant en France** à 1 000 000 €

BD 519 4518

Prochains tirages, vendredi 26 juin 2020

A gagner, près de **51 000 000 €*** + 1 gagnant garanti en France** à **1 000 000 €** à My Million

* Montant non garanti (voir conditions publiées sur www.euro-millions.com) dans les pays participants. Voir règlement de l'offre de jeu EuroMillions - My Million et du jeu Ettoiles.

Résultats et informations : Application FDJ, 3256 Service 0,35 € / min + prix appel, fdj.fr, envoies EM ou SMS+ 61 113

JOUER COMPORTE DES RISQUES : DÉPENDANCE, ISOLEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)

KENO GAGNANT À VIE! Résultats des tirages du mardi 23 juin 2020

Tirage du midi

4 6 9 13 21 22 25 26 28 29
34 36 40 49 50 52 55 57 63 65

×2 MULTIPLICATEUR

JOKER+ 5 154 577

Tirage du soir

2 4 5 11 14 16 26 27 30 34
36 43 45 47 48 49 53 57 59 66

×2 MULTIPLICATEUR

JOKER+ 0 463 853

Résultats et informations : Application FDJ, 3256 Service 0,35 € / min + prix appel, fdj.fr, envoies KENO ou SMS+ 61 113

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ISOLEMENT, ENDETTEMENT... APPELEZ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)